

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du Conseil Municipal de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="right">n° d'ordre 22178</p>
---	---	--

SEANCE du : **10 octobre 2022**

L'an deux mille vingt-deux, le dix octobre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 4 octobre 2022.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Bruno BODIN	Pascal GABILY	Pierre MORIN
Philippe BARON	Sandra CAILTON	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS
Thierry BAUDOUIIN	Yannick CHARRIER	Marie JARRY	Alain ROBIN
Bérangère BAZANTAY	Bruno COTHOUIS	Constance MACKOW	Anne ROUX
Florence BAZZOLI	Pascale FERCHAUD	Emmanuelle MENARD	Rodolph THIBAudeau
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON	Jean-François MOREAU	Véronique VILLEMONTAIX
Hélène BROUSSEAU	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Marinette TALLIER à Bruno COTHOUIS	Pierre BUREAU à Thierry BAUDOUIIN	Nathalie MOREAU à Stéphanie FILLON
Jamel CHENIOUR à Bruno BODIN	Sandrine DELUGEAU à Emmanuelle MENARD	Philippe ROBIN

Secrétaire de séance : Yannick CHARRIER, assisté des services de la Ville sous couvert de la Directrice Générale des Services.
Assistait également : Delphine CHESSERON - Directrice Générale des Services



Election d'un représentant du conseil municipal à l'ADAPEI

Sandra CAILTON ne pouvant plus assurer cette mission, il convient de désigner un nouveau représentant du conseil municipal au conseil d'administration de l'ADAPEI pour le volet ESAT.

Madame le Maire propose que Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU assure cette mission.

Après en avoir délibéré et à l'unanimité des votants, le Conseil Municipal décide :

- **DE VALIDER** la représentation du conseil municipal au conseil d'administration de l'ADAPEI, comme suit :

<p align="center">ADAPEI 79 - IME - ESAT</p>	<p align="center">1 1</p>	<p align="center">-Sandrine DELUGEAU -Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU</p>	
---	-------------------------------	--	--

Fait et délibéré les jour, mois et an que dessus.
Pour extrait conforme.

Le Maire,

Emmanuelle MENARD

